

CONSEIL DÉLÉGUÉ

JEUDI 17 MAI 2018 à 20 H

Le **17 MAI 2018 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 2 mai 2018

Présents : Jean-Yves BOURGEAIS, Simone MARCHAND, Christian BEDUNEAU, Hubert GUITON Jacques PRIMITIF, Claudine BIDEZ, Philippe GILIS, Gwénola PERRON, Aline BRAY, Valérie SALMON, André TERRIEN, Jeannine HIVERT, Abou DOSSO

Absents excusés : Sabrina BIOTTEAU, Michel TOUCHAIS, Florence SANDHINHA

Absents non excusés : Philippe CESBRON, Philippe MARTIN

Secrétaire de séance : Simone MARCHAND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

INTERVENTIONS ORALES

V Ronds-points : les voitures ne les contournent pas, prévoir un support central pour dissuader les conducteurs.

Il faudra demander l'avis au service Départemental pour poser un support central au rond-point de l'Avenue des 7 Moulins et de la Gendarmerie.

V Bibliothèque + entrée Clos Denis : prévoir une étude avec le C.A.U.E. Chiffrer le coût de l'isolation et des ouvertures de la Bibliothèque. *Monsieur le Maire délégué précise qu'il faut arriver à fermer les portes de la salle Gilbert Sailly ; mettre de nouvelles serrures à la salle de sports Gilbert Sailly ; prévoir un revêtement dans la cour du Clos Denis pour combler les trous. Rencontre avec le CAUE le lundi 28 mai à 18 H pour la salle Gilbert Sailly ainsi que pour la bibliothèque et l'entrée du Clos Denis.*

DOSSIER À TRAITER

1.1- CHEMIN DES BAUDRIES

Monsieur le Maire délégué présente une demande d'un futur propriétaire d'identifier le chemin des Baudries ; après discussion, les élus proposent, dans un premier temps, d'installer des panneaux indiquant le chemin à chacune de ses extrémités.

1.2- MODIFICATION RÉGLEMENT DU CIMETIÈRE

Suite à la délibération du 21/12/2017, Monsieur le Maire délégué présente une demande de modification du règlement du cimetière concernant l'article 40 sur la durée des concessions stipulant une durée de 30 ans.

Il faut donc corriger en ce sens :

« La concession attribuée dans le cimetière communal est d'une durée de 15 ans ou de 30 ans ».

Monsieur le Maire délégué présente une demande de modification du règlement pour le columbarium sur la durée des emplacements stipulant une durée de 30 ans.

Il faut donc corriger en ce sens :

« La concession dans le columbarium est accordée pour une durée de 15 ans ou de 30 ans au tarif fixé par délibération du conseil municipal ».

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour modifier la durée des concessions pour le cimetière et le columbarium.

1.3- AVENANTS VESTIAIRES DE LA SALLE DE SPORTS

Monsieur le Maire délégué présente deux avenants pour les vestiaires de la salle de sports, détaillés comme suit :

Entreprise MALEINGE : plus-value pour la fourniture et pose d'un caniveau pour un montant de 649,60 € HT - 779,52 € TTC.

Entreprise SUBILEAU : moins-value concernant du mobilier (casiers dans l'espace détente) pour un montant de 2.085,96 € HT - 2.503,15 € TTC.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider les avenants détaillés ci-dessus.

INFORMATIONS

1.4- COMPTE RENDU COMMISSIONS

Compte rendu Restaival

Fourniture de yaourt en grand contenant par la GAEC de la Divatte.

Deuxième composteur installé par le CPIE à la cantine.

Démarrage d'un cycle de pesées des déchets alimentaires pendant 5 semaines.

Manifestation « De la cuisine au jardin » le 9 juin, de 10 H à 12 H au Pôle enfance.

Deux nouveaux fournisseurs de produits locaux vont être testés.

Marché

Ouverture du marché local le samedi 2 juin, Place Chetou de 8 H à 13 H avec des exposants locaux.

Une information sera faite dans le Petit Rapporteur, les panneaux d'affichage, les commerces.

Une inauguration est prévue le samedi 2 juin à 11 H avec des animations et des dégustations.

Seront invités les élus, les associations, les membres des commissions, les commerçants et artisans (association Art'Com) de la commune déléguée de Champtoceaux.

Ce marché sera organisé tous les samedis matins.

La responsable communication « Orée-d'Anjou » gère la publicité vers les communes déléguées extérieures.

Gestion des places de parking.

Achat d'une petite radio.

Nettoyage de la place : balayage et lavage par les exposants. Des poubelles seront installées.

1.5- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux.

Compte rendu de la randonnée du 1^{er} mai : 950 marcheurs, merci à tous les bénévoles : élus et non élus qui en ont assuré l'organisation.

Le hall de l'école maternelle sera repeint en juillet.

Problèmes de casse dans les sanitaires du Champalud et du stade. Voir pour investir dans des caméras.

Les travaux pour colmater les fuites sur l'église sont prévus en juillet.

Deux architectes ont été consultés pour le dossier du vitrail et du transept de l'église. Ces travaux pourraient être subventionnés par la Région et la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Relance à un propriétaire qui doit repeindre la façade de son bâtiment dans l'agglomération.

Demande pour l'installation d'une commerçante en tant que propriétaire, la commune Orée-d'Anjou peut lui proposer un site mais en dehors du bourg. Est soulignée la problématique des vitrines des magasins qui pourront être vides dans l'agglomération. En parallèle, un commerce souhaite s'agrandir et aimerait acheter une partie du bien communal. Les élus y sont tout à fait favorables.

La directrice et une enseignante de l'école maternelle doivent partir en retraite début juillet. Prévoir une manifestation pour leur départ.

Le service des Domaines a fait une estimation de la Maison des Moulins. Les associations qui occupent le bâtiment devraient être relogées avant toute transaction. Penser aussi à en parler aux praticiens de la maison médicale.

Le restaurateur qui a racheté « Le Port du Moulin » devrait ouvrir bientôt.

AB Pêcherie ne reviendra pas cette année au Cul du Moulin.

Il faudrait nettoyer le tag sous le préau Place Chetou et prévoir une solution d'habillage.

Quelle nouvelle des travaux sur le bâtiment qui a été racheté au Cul du Moulin ? Rien à ce jour.

Des travaux de conformité sont prévus dans la salle Jeanne d'Arc en septembre.

1.6- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

- PLU : Report d'un an.
- Bâtiment tertiaire : les travaux commenceront le 22 mai 2018.

2- INTERVENTIONS ORALES

- V Prochain vernissage des expositions le vendredi 18 mai à 18 H 30 au Champalud.
- V Remise des prix « Concours des vins » le samedi 19 mai à 18 H au château de la Colinière.
- V Renouvellement du dossier « Première fleur », délai très court car le jury passe le 22 juin ; la commission Espaces verts se réunit donc le 22 mai pour préparer le dossier de bilan.
- V Nettoyage de la Coulée qui présente beaucoup d'orties ; quelle solution car les moutons ne les mangent pas ? Il faut prévoir de les couper et trouver une solution pérenne d'entretien.
- V Prolonger les triangles de stationnement Rue de Vendée, revoir avec le Département.
- V Poteaux rue Jean V : le prestataire d'électricité a été mandaté.
- V Manque de signalétique lors du nettoyage des réseaux par un camion hydrocureur mandaté par le cabinet IRH afin de passer une caméra.
- V Le 23 mai : visite avec les VNF sur le site de la Patache pour les autorisations d'accostage de bateaux. Penser à l'accès pompiers.
- V Pour le site du Cul du Moulin, l'ARS (Agence Régionale de Santé) préconise une interdiction de stationnement en rive de Loire pour éviter les risques de pollution et souhaite que les voitures stationnent sur le parking à l'entrée du pont. Monsieur le Maire délégué précise qu'il n'interdira pas le stationnement sur la prairie et devant le Péage.
- V Prévoir de couper une branche du marronnier dans le jardin de la Gendarmerie.
- V Quand seront enlevés les poteaux en bois Rue Jean V ? Pas de réponse à ce jour.
- V Entretien des sentiers GR, c'est Orée-d'Anjou qui s'en occupe.
- V Stationnement des véhicules gênants Rue Jean V par rapport à la sécurité des enfants au moment des rentrées et sorties de classe. Prévenir la gendarmerie.
- V Avenue de l'Europe : des voitures ont été abîmées car elles étaient sur le trottoir. Prévoir de matérialiser des stationnements et revoir la position de la piste cyclable.
- V Installation de la nouvelle aire de jeux rue du Champ de Bataille dans deux semaines.
- V Un animal a été vu dans les lacets.
- V Chemin des Picaudières : la commune Orée-d'Anjou a prévu de goudronner ce chemin en juillet, une proposition sera faite au propriétaire pour qu'il achète une partie devant sa maison.
- Un programme sur plusieurs années est prévu pour goudronner tous les chemins de la commune nouvelle.
- V Samedi 19 mai : Tournoi jeunes de football au stade Gilbert Sailly.
- V Dimanche 20 mai : Randonnée du cochon grillé organisé par le Comité des Fêtes.
- V Mardi 1^{er} mai : Concours de boules avec 140 équipes, prévision d'une extension du bar par l'association boulistes. Projet d'achat d'une sonorisation au stade par le bureau des sports.
- V Une numérotation des maisons est prévue Passage des Mariniers.
- V La gestion des salles situées sur la commune déléguée est assurée par le secrétariat de la commune déléguée. Un logiciel de réservation commun pour Orée-d'Anjou sera installé dans les secrétariats des communes déléguées.
- V Il faut penser au nettoyage des salles après les manifestations officielles organisées par la commune déléguée, car l'adjoint d'entretien n'est pas toujours disponible.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE, LA SÉANCE EST CLOSE À 22 H 55

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 14 JUIN 2018 À 20 H.